

Le 21 septembre 2026

PAR SDÉ

M^e Johanne Skelling
Secrétaire générale
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5^e étage, bureau 5.100
Montréal (Québec) H2Z 1W7

M^e Pierre Chabot, D. Fisc.
Avocat principal

Hydro-Québec – Affaires juridiques
16^e étage
1001, boulevard Robert Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

Tél. : 514 289-2211, poste 2065
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : chabot.pierre.2@hydroquebec.com

OBJET : Demande d'adoption de l'annexe FAC-011-4-QC-3 - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMEER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Dossier Régie : R-4346-2026
Notre dossier : LTG 08536

Chère consœur,

En suivi de la décision D-2026-104, le Coordonnateur dépose ce jour une version complète révisée de l'annexe FAC-011-4-QC-3 dans sa version française et anglaise, comme pièces **HQCF-4, document 1 et 2**. Le Coordonnateur produit également le contenu de ces documents en suivi des modifications, comme pièces **HQCF-4, documents 4.1 et 4.2**.

Subséquentement, le Coordonnateur dépose une version révisée de la liste des pièces en date du 21 septembre 2026.

Veuillez agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

(s) Pierre Chabot

PIERRE CHABOT
/im

p.j.
c.c. M^e Pierre Grenier (RTA)